



*Municipalité de
Napierville*

260 rue de l'Église
Napierville, Qc, J0J 1L0

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LES JARDINS-DE-NAPIERVILLE
MUNICIPALITÉ DE NAPIERVILLE

**Avis public d'entrée en vigueur du règlement
PIIA2025-1**

Veuillez prendre avis que lors d'une séance de son conseil tenue le 9 juillet 2026, la Municipalité de Napierville a adopté le règlement suivant :

➤ ***Règlement PIIA2025-1 modifiant le règlement sur les Plan d'implantation et intégration architecturale PIIA2025 et ses amendements***

Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le règlement PIIA2025-1 a été approuvé par le conseil de la Municipalité régionale de comté des Jardins-de-Napierville le 9 septembre 2026. Le certificat de conformité à l'égard de ce règlement a été délivré le 10 septembre 2026. Le *Règlement PIIA2025-1* est donc en vigueur depuis le 10 septembre 2026.

Tout intéressé peut prendre connaissance des règlements aux heures ordinaires d'affaires de la municipalité au bureau situé 260, rue de l'Église à Napierville ou sur le site de la municipalité au www.napierville.ca sous la rubrique « Règlements ».

DONNÉ À NAPIERVILLE, CE 21 SEPTEMBRE 2026

JULIE ARCHAMBAULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE